



## Pétition du personnel de la PIC Wissous

Les agents soussignés, travaillant au vidéocodage et au tri manuel, demandent, une fois après avoir été affectés, à pouvoir continuer à travailler là où ils le souhaitent et à pouvoir choisir à côté de qui ils doivent exercer leurs activités.

Ils souhaitent aussi pouvoir choisir le lieu d'affectation au vidéocodage en fonction de la luminosité et de la chaleur, différentes selon les salles et les consoles, comme ça l'était auparavant.

Les agents et les organisations syndicales sont mis devant le fait accompli, sans explication préalable et sans aucune concertation, ce qui est inacceptable.

Alors qu'il faudrait résoudre des problèmes existant depuis longtemps (éclairage, aération ...), ils demandent donc que cesse ce management infantilisant qui consiste à affecter arbitrairement et d'office les agents sur ces deux chantiers.

Nom	Signature	Nom	Signature